

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

ASA 20/006/2009

ÉFAI

19 juin 2009

Inde. Les autorités doivent éviter de recourir à une force excessive au Bengale occidental

Amnesty International demande aux autorités indiennes de faire preuve de modération et de se garder de recourir à une force excessive ou injustifiée contre les membres de communautés autochtones – les adivasis (aborigènes) – menant des actions de protestation contre les violences policières. Ces communautés ont érigé des barrages dans le secteur de Lalgah, à 170 kms de Kolkata, au Bengale occidental.

L'organisation a reçu des informations selon lesquelles une quarantaine de personnes, dont des femmes, ont été blessées lorsque plus de 800 paramilitaires ont, à renfort de gaz lacrymogène et de balles en caoutchouc, dispersé la foule et forcé les barrages dressés par des adivasis et des rebelles maoïstes armés.

Amnesty International rappelle aux autorités que l'Inde s'est engagée, en devenant partie à certains traités internationaux, à protéger le droit à la vie en toutes circonstances. Les autorités doivent veiller à ce que les forces de sécurité respectent les normes internationales relatives aux responsables de l'application des lois, et en particulier celles concernant le recours à la force.

L'organisation appelle les autorités fédérales et du Bengale occidental à faire en sorte que tous les fonctionnaires, y compris les policiers, soupçonnés d'avoir porté atteinte aux droits humains, notamment par le biais d'un recours excessif à la force, à la torture ou à d'autres types de traitements cruels, inhumains et dégradants, soient traduits en justice dans le cadre de procédures conformes aux normes internationales en matière d'équité des procès et dans lesquelles la peine de mort ne sera pas imposée.

Amnesty International demande également à toutes les organisations politiques de Lalgah, en particulier au parti communiste indien (marxiste) – qui se trouve à la tête du Front de gauche au pouvoir au Bengale occidental –, au Comité populaire contre les atrocités policières (formé par

des adivasis) et aux maoïstes armés de condamner les violations des droits humains et de s'abstenir d'en commettre, mais aussi de respecter le principe fondamental d'humanité inscrit dans le droit international humanitaire.

Informations générales

Au moins 11 personnes sont mortes et plusieurs autres ont été enlevées depuis le début des violences politiques qui se sont emparées de Lalgargh il y a sept mois. Les personnes tuées incluent sept membres et sympathisants du parti communiste indien (marxiste) et quatre membres du Comité populaire contre les atrocités policières.

Les allégations selon lesquelles la police a commis des atrocités contre les adivasis sont à l'origine des actions de protestation. La flambée de violence a fait suite à des violations qu'auraient commises des policiers de l'État du Bengale occidental après l'explosion d'une mine terrestre, semble-t-il déclenchée par des maoïstes armés qui visaient le convoi de Buddhadev Bhattacharya, le Premier ministre de l'État. La police aurait réagi en plaçant sept personnes – dont trois écoliers – en détention arbitraire pendant plusieurs jours et en faisant usage d'une force excessive contre au moins 50 personnes, dont 8 femmes. Aucune enquête n'a été menée jusqu'à présent sur ces violations présumées.